



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Etat des lieux et évolutions récentes dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Décembre 2022

Haut-Commissariat au Plan- Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima





Tableau de bord de la mise en œuvre des ODD au niveau de la RTTA

ODD	Indicateur	Favorable aux ODD		Non favorable aux ODD			Situation actuelle RTTA	Evolution RTTA
		RTTA		Maroc		Valeur cible		
1 PAS DE PAUVRETÉ	Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (pauvreté multidimensionnelle)	2004	2014	2004	2014	2030		
		30,3	9,5	25	8,2	4,1		
	Taux de couverture médicale	2017	2021	2016	2019	2030		
		29,8	52,6	59,0	68,8	100		
2 FAIM «ZÉRO»	Prévalence de la sous-alimentation	2007	2014	2007	2014	2030		
		1,4	0,1	0,9	0,1	0		
	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	2018		2018	2020	2030		
		12,7		15,1	15,1	12		
	Prévalence de la malnutrition émaciation chez les enfants de moins de 5 ans	2018		2018	2020	2030		
		2,3		2,6	2,5	<5		
	Prévalence de la malnutrition surpoids chez les enfants de moins de 5 ans	2018		2018	2019	2030		
		12,3		10,8	10,9	0		
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	2011	2018	2011	2018	2030		
		-	84,8	73,6	86,6	>95		
	Incidence de la tuberculose pour 100000 habitants	2018	2020	2015	2018	2030		
		126	115	101	99	30		
	Taux de mortalité par suicide pour 100000 personnes	2016	2021	2016	2020	2030		
		2,5	3,0	2,9	2,9	0		
	Taux de mortalité lié aux accidents de la route pour 100000 habitants	2017	2021	2017	2020	2030		
		7,9	7,5	9,4	7,6	5,5		
	Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (en %)	2018		2018		2030		
		38,9		58,0		70		
	Proportion de la population cible ayant reçu tous les vaccins prévus par le programme national (en %)	2018		2011	2018	2030		
		95,3		90,9	94,5	95		
	Densité médicale pour 10 000 habitants	2017	2021	2017	2020	2030		
		4,9	5,2	6,7	7,2	25 (OMS)		
4 EDUCATION DE QUALITÉ	Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire) (%)	2016	2021	2016	2020	2030		
		62	81,2	45,6	87,8	100		
	Indices de parité (Filles/Garçons)	2016	2021	2016	2020	2030		
	Primaire	0,91	0,94	0,94	1	1		
	Secondaire Collégial	0,88	0,93	0,87	0,96	1		
	Secondaire Qualifiant	1,06	1,23	0,97	0,97	1		
	Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus	2004	2014	2004	2014	2030		
		56,7	69,0	57,0	67,8	100		
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par	2019		2019		2030		
		47,3		44,0		0		
	Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime	2019		2019		2030		
		9,3		8,5		0		
6 EAUX PROPRES ET ASSAINISSEMENT	Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	2017	2021	2017	2020	2030		
	Urbain (Taux de raccordement)	95,2	97,4	97,6	98	100		
	Rural (Taux d'accès)	90(2018)	95	96,6	97,8	100		
	Proportion des plans d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne	2017	2021	2017		2030		
		57	82	70		-		
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	2017	2021	2017	2019	2030		
		98,6	99,4	97,8	98,6	100		
	Puissance installée du parc d'énergie renouvelable (en watts par habitant)	2016	2021	2016	2019	2030		
		87,3	113,4	82	103,44	-		





Tableau de bord de la mise en œuvre des ODD au niveau de la RTTA

ODD	Indicateur	Favorable aux ODD		Non favorable aux ODD			Situation actuelle RTTA	Evolution RTTA
		RTTA		Maroc		Valeur cible		
		2015	2020	2015	2020	2030		
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Taux de croissance annuelle du PIB réel par habitant	9,4	-9,6	3,1	-7,2	-		
	Proportion d'enfants âgés de 7 à 17 ans qui travaillent, par sexe et âge (%)	2017	2021	2018	2020	2030		
	Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi, ni formation NEETs (%)	2017	2021	2017	2020	2030		
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES	Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année	2016	2016	2016	2019	2030		
	Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB	2016	2020	2016	2020	2030		
	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total	2016	2021	2016	2020	2030		
10 INÉGALITÉS RÉDUITES	Émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée	2016	2016	2016	2018	2030		
	Taux de croissance des dépenses des ménages par habitant pour les 40% de la population les plus pauvres	2014	2014	2014	2014	2030		
	Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian	2014	2014	2014	2014	2030		
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (en %)	2014	2019	2014	2019	2030		
	Taux de collecte professionnalisée des déchets ménagers (%) (milieu urbain)	2019	2019	2019	2019	2030		
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Taux d'enfouissement dans les CEV (%)	2016	2021	2008	2019	2030		
	Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes	2016	2021	2016	2020	2030		
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Inondations	Personnes décédées	0	29	26	9	-	
		Personnes blessées	0	2	485	4	-	
	Ecoulement de terrain	Personnes décédées	0	0	5	2	-	
		Personnes blessées	0	1	9	1	-	
	Effondrement de constructions	Personnes décédées	0	0	5	19	-	
		Personnes blessées	0	1	22	52	-	
14 VIE AQUATIQUE	Superficie incendiée lors des feux de forêt en ha	2016	2020	2016	2020	2030		
	Total des émissions annuelles de gaz à effet de serre (en GgeqCO ₂)	2016	2016	2012	2016	2030		
15 VIE TERRESTRE	Proportion du PIB correspondant aux activités de pêche viables dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et tous les pays (en %)	2016	2020	2016	2019	2030		
	Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre (en%)	2015	2020	2015	2019	2030		
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS SOLIDES	Proportion de la population carcérale en instance de jugement	2017	2021	2017	2018	2030		
	Taux de féminisation de la fonction publique	2016	2020	2016	2019	2030		
17 PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Total des recettes publiques (collectivités territoriales) en proportion du PIB	2016	2020	2016	2020	2030		
	Proportion du budget principal (collectivités territoriales) financé par les impôts	2016	2020	2016	2019	2030		
	Investissements directs étrangers, en proportion du PIB	2020	2016	2020	2030			



Le Rapport Régional sur la Mise en Œuvre des Objectifs de Développement Durable retrace les progrès réalisés dans la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma en matière de déploiement des ODD durant la période 2015-2021. Cette période a été marquée par la survenue de la pandémie de la COVID 19 en 2020, dont les effets ont impacté l'activité de plusieurs secteurs et perturbé les efforts de développement engagés.

Ce rapport se veut ainsi une contextualisation régionale des objectifs et cibles des ODD et un examen de suivi des indicateurs ODD disponibles à l'échelle territoriale. Il s'arrête sur les efforts déployés par les différents intervenants dans ce chantier de mise en œuvre des ODD dans les différents domaines liés aux dimensions sociale, économique, environnementale, et de la paix et de partenariat.

Dimension Sociale

Réduction de la faim et de la pauvreté

Différentes initiatives, programmes et plans, à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale, ont contribué à la baisse de la pauvreté au niveau de la région. En effet, la pauvreté monétaire a connu une régression marquante entre 2001 et 2014, passant d'un taux de 11,5% à 2,6% (4,85% au niveau national en 2014). Mais si l'éradication de la pauvreté monétaire est presque atteinte en milieu urbain (0,97%), des efforts sont encore à déployer en milieu rural (5,02%). De même, le taux de la pauvreté multidimensionnelle, a aussi régressé de 30,3% en 2004 à 9,5% en 2014 (8,2% au niveau national), avec le même constat d'une pauvreté plus prononcée en milieu rural (20,1%) qu'en milieu urbain (2,5%).

En revanche, la part de la population de la région n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique a baissé, entre 2007 et 2014, de 1,4% à 0,1%, s'inscrivant dans la tendance de baisse au niveau national (de 0,9% à 0,1%). Si en milieu rural cette part atteint 0,3% en 2014, après avoir été de 2,9% en 2007, elle demeure nulle en milieu urbain.

Quant aux inégalités du niveau de vie, mesurées par l'indice de Gini relatif aux dépenses de consommation des ménages, ils ont affiché une légère augmentation passant de 36,7% en 2001 à 37% en 2014.

Amélioration de la protection sociale...

Grâce à l'instauration des Régimes de couverture médicale de base, l'élargissement du RAMED et de l'accès de plusieurs catégories de la population à d'autres régimes d'assurance médicale, le taux de couverture médicale dans la région s'est élevé à 52,6%¹ en 2021 contre 29,8%² en 2017, et est appelé à s'améliorer davantage suite au lancement du chantier de la généralisation de la protection sociale, dans le cadre de la loi 09-21 relative à la protection sociale adoptée en 2021.

... à l'horizon d'une généralisation de l'accès aux services de santé

Malgré les résultats favorables en termes d'accès aux services de santé au niveau de la région, le chemin parcouru nécessite davantage d'efforts en matière de la santé de la mère et de l'enfant, notamment le recours aux soins prénatals qualifiés pour lesquels la proportion des femmes ayant bénéficié des consultations prénatales chez un personnel qualifié (médecin ou infirmier/ sage-femme) s'élève à 86,0% en 2018 (88,5% au niveau national) et la proportion des femmes enceintes ayant bénéficié de consultations

¹HCP-Enquête Nationale sur l'Emploi

²HCP-Enquête Nationale sur l'Emploi





pendant les 3 premiers mois de la grossesse a atteint 65,5% (66,5% au niveau national). Pour ce qui est de l'assistance à l'accouchement, 84,8% des accouchements ont bénéficié d'une assistance par un personnel qualifié (86,6% au niveau national).

Ainsi, et dans l'objectif d'améliorer l'accès aux prestations de santé reproductive et de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité en la matière, la région abrite 7 centres de référence pour la santé reproductive. De même, des efforts ont été déployés pour la mise à niveau de 4 unités de néonatalogie, la formation des sages-femmes sur le secourisme néonatal, l'équipement des maisons d'accouchements en matériel de réanimation néonatal et l'acquisition et l'affectation des couveuses de transfert.

Pour les enfants âgés de 12 à 23 mois, la proportion de ceux complètement vaccinés a atteint 95,3% en 2018 grâce au Programme National d'Immunisation qui incarne l'un des programmes les mieux réussis non pas uniquement au niveau national mais aussi à l'échelle régionale.

Sur d'autres aspects, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles continue. Il s'agit principalement pour les maladies transmissibles de la tuberculose, dont le taux d'incidence a baissé de 126 à 115 nouveaux cas pour 100000 habitants entre 2017 et 2020. Pour les maladies non transmissibles, les efforts se focalisent sur les cancers, le diabète, les maladies cardiovasculaires et d'autres maladies chroniques, pour lesquelles 21,7% des individus âgés de 18 ans et plus dans la région ont déclaré en souffrir.

Cependant, le déficit en ressources humaines, malgré sa baisse, reste l'un des défis majeurs

du secteur de la santé au niveau de la région, avec une densité médicale (public et privé confondus) de 5,2 médecins pour 10000 habitants en 2021 contre 4,9 en 2017, et une densité paramédicale (public) ayant progressé de 7,8 à 8,6 pour 10000 habitants entre ces deux années.

Par ailleurs, le taux de mortalité lié aux accidents de la route est passé de 7,9 décès pour 100000 habitants en 2015 à 7,5 décès/100000 habitants en 2021, après avoir connu un recul à 5,8 décès en 2020, qui serait expliqué notamment par les restrictions liées à l'état d'urgence sanitaire mises en place lors de la pandémie de la Covid-19.

Accès équitable à un enseignement de qualité, ...

Nombreux sont les efforts consentis en matière de généralisation de la scolarité dans les différents cycles d'enseignement. L'amélioration des indicateurs d'accès à l'enseignement général entre les années scolaires 2015-2016 et 2021-2022 atteste de cette réussite.

Pour l'enseignement préscolaire, le taux spécifique de préscolarisation des enfants âgés de 4 à 5 ans s'est nettement accru passant de 57,2% à 81,2%. Le taux spécifique de scolarisation a progressé de 6 points pour l'enseignement primaire (6-11 ans) pour atteindre 99,4%, et a évolué de 8,9 points pour l'enseignement secondaire collégial (12-14 ans) pour atteindre 92,5%. Enfin, pour l'enseignement secondaire qualifiant (15-17 ans) la progression est de 4,25 points pour atteindre un taux de 63,42%.

Toujours sur la même période, l'indice de la parité entre sexes (F/G) est passé de 0,91 à 0,92 pour le cycle primaire, de 0,88 à 0,94 pour le secondaire collégial et de 1,01 à 1,19 pour le



secondaire qualifiant. Alors que l'indice de parité entre milieux (R/U) a augmenté pour les cycles secondaire collégial et secondaire qualifiant, respectivement de 0,43 à 0,50 et de 0,20 à 0,29, mais a reculé de 0,81 à 0,69 pour le cycle primaire malgré les efforts consentis pour réduire les disparités spatiales en matière de scolarisation.

En termes de qualité de l'enseignement, la part des classes ayant un effectif d'élèves supérieur ou égal à 36 a baissé de 27% à 19% pour le cycle primaire, de 76% à 33% pour le secondaire collégial et de 38% à 31% pour le secondaire qualifiant. Ceci a eu un impact positif sur l'assimilation et la maîtrise des programmes scolaires.

Pour l'enseignement supérieur, les établissements universitaires de la région accueillent, en 2020-2021, 125505 étudiants dont 52% sont des étudiantes, répartis sur 16 établissements universitaires et 6 écoles supérieures, marquant une progression de 63% depuis 2015-2016. Quant à la recherche scientifique et l'innovation, le nombre de structures de recherche accréditées a évolué de 76 en 2012-2016 à 110 en 2017-2021 et le nombre de formations doctorales ouvertes en 2020-2021 est de 29 contre 13 en 2015-2016 avec 542 thèses de doctorat soutenues en 2020-2021. Pour les publications scientifiques indexées dans des revues internationales à comité de lecture, leur nombre a augmenté de 223 en 2015 à 685 en 2021 dans la base de données SCOPUS, et de 186 à 402 dans la base de données WEB OF SCIENCE.

... sur la base d'une approche inclusive

Les résultats de la mise en œuvre de programme national pour l'éducation des enfants en situation de handicap, lancé en 2019, ont été remarquables. Le nombre des élèves en situation de handicap poursuivant

leurs études dans les établissements d'enseignement général publics et privés en 2021-2022, est passé à 6492 élèves, alors qu'il ne dépassait pas 2084 élèves en 2017-2018.

Pour l'enseignement supérieur, en plus de la généralisation des passerelles facilitant l'accès à l'ensemble des établissements universitaires dans la région, les personnes à mobilité réduite, ont bénéficié de modes spécifiques de formation et d'évaluation, grâce aux formations de plus de 120 cadres pédagogiques et administratifs dans ce domaine.

Pour les enfants des réfugiés et des migrants, 364 élèves ont été intégrés dans le système éducatif en 2020-2021, tout en bénéficiant des programmes d'appui à la scolarisation à l'instar des élèves marocains, notamment les cantines scolaires, les internats, le transport scolaire, l'initiative royale « Un million de cartables » et le programme « Tayssir » d'aide financière à la scolarisation.

Plus d'efforts à déployer pour plus d'autonomisation de la femme

Malgré un cadre juridique favorable à la parité et à la non-discrimination basée sur le genre ainsi que l'adoption de lois et mesures pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, la situation de celles-ci au niveau de la région est encore contrastée. Au moment où les mariages précoces sont en recul (de 8,3% en 2016 à 5,9% en 2021 sur l'ensemble des mariages contractés), le taux de prévalence de la violence (toutes formes confondues) chez les femmes âgées de 15 à 74 ans, en 2019, est de 61,5% (57,1% à l'échelle nationale). Toutefois, la participation des femmes au processus de prise de décision s'est nettement améliorée : La représentativité féminine au niveau des conseils territoriaux de la région a progressé entre les deux dernières élections de



2015 et 2021, passant de 20,6% à 26,7% pour les conseils communaux et de 2,7% à 32,7% pour les conseils provinciaux et préfectoraux. La présence des femmes élues dans les chambres professionnelles a aussi évolué de 1% à 10,3% pour la chambre du commerce, de l'industrie et des services et de 1,6% à 11,6% dans la chambre de l'agriculture.

Nette amélioration des conditions de logement....

Le programme « Villes sans bidonvilles » a permis le traitement et l'amélioration des conditions de vie de 12637 ménages jusqu'à fin 2021. Ainsi, cinq villes ont été déclarées sans bidonvilles parmi les 11 concernées à la région, et 4 autres en sont prévues prochainement. De même, 3255 bâtisses menaçant ruine ont été traitées et plus de 400000 ménages ont été concernés par les actions de mise à niveau des quartiers et la restructuration des quartiers sous équipés. Les programmes de logements sociaux ont aussi contribué à la résorption du déficit en logements et l'accès de toutes les couches sociales à un logement décent et abordable. Comme résultat, la proportion de l'habitat sommaire a diminué de 2,3% en 2014 à 0,6% en 2019.

...Vers un accès quasi généralisé à l'eau et à l'électricité

La généralisation de l'accès à l'électricité est désormais presque acquise à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma : Le taux d'électrification y a atteint 99,4% en 2021³ contre 93,5% en 2014. Généralisée en milieu urbain avec un taux de 99,8% en 2021, l'électrification et a connu des avancées majeures en milieu rural pour atteindre un taux

Les ODD : Etat des lieux et évolutions récentes dans la RTTA

de 98,6% en 2021 contre 89,5% en 2014 et 48,4% en 2004 grâce aux programmes et initiatives d'électrification rurale lancés sur le territoire régional.

Aussi, l'approvisionnement en eau potable est désormais sécurisé à la région, fruit du développement des infrastructures de mobilisation, de production et de distribution d'eau. L'accès à l'eau potable est généralisé en milieu urbain et le taux de raccordement au réseau d'eau courante y est de 97,4%⁴ en 2021. En milieu rural, le taux d'accès à l'eau potable a aussi largement évolué passant de 90% en 2018 à 95% en 2021.

Mais si le raccordement au réseau public d'assainissement liquide est presque généralisé en milieu urbain avec un taux de 97,8%⁵ en 2021, il reste néanmoins très faible en milieu rural vu la nature du relief et la dispersion des habitations en n'atteignant que 10,9% en 2021 contre 3,3% en 2017⁶. Ainsi, d'autres modes d'assainissement y prédominent comme les fosses septiques ou les puits perdus.

Dimension économique

Une relance du tissu économique régional freinée par la crise sanitaire...

Avec une conjoncture économique marquée par les effets de la pandémie du COVID 19 en 2020, le PIB régional a présenté un taux de croissance négatif de -9,6% et le PIB réel par tête a reculé de 10,6% par rapport à 2019 pour atteindre 29830 DH. Cependant, la région avait connu, durant la période 2015-2019, un rythme de croissance un peu plus accéléré que l'ensemble du Royaume avec une moyenne de 5,7% par an aux prix constants. Pour sa part, le PIB réel par habitant s'y était inscrit vers la

³HCP, Enquête Nationale sur l'Emploi.
⁴HCP-Enquête Nationale sur l'Emploi

⁵HCP- Enquête Nationale sur l'Emploi

⁶HCP- Enquête Nationale sur l'Emploi





hausse, passant de 28045 DH en 2015 à 33382 DH en 2019, soit une augmentation de 4,5% par an.

... suivie par une dynamique dans le marché d'emploi

L'année 2021 a été marquée par une reprise traduite par la création de 101000 postes d'emplois, au lieu de 14000 postes en 2020. Ainsi, le taux d'emploi de la population active s'est établi à 44,6% pour l'ensemble de la région avec des disparités entre le milieu urbain (38,4%) et rural (55,7%) ainsi qu'entre les hommes (65,8%) et les femmes (22,9%), alors que le sous-emploi a poursuivi sa tendance à la baisse en atteignant un taux de 9,6% en 2021 contre 11,3% en 2020 et 12,4% en 2019. Le taux de chômage a stagné à 10,4% en 2021 mais touche davantage les femmes (12,5%) que les hommes (9,6%), les diplômés (17,5%) que les non-diplômés (4,4%) et est maximal pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans (24,1%). Cependant, la proportion des NEETS a baissé de 29,6% en 2017 à 24,2% en 2021 et celle des enfants⁷économiquement actifs a reculé de 3,2% à 2,9% durant cette même période.

De l'amélioration des sources des énergies renouvelables à une efficacité énergétique

Des progrès notables ont été réalisés en matière de production d'énergie renouvelable : La puissance électrique installée à partir de sources renouvelables dans la région s'est nettement améliorée s'élevant à 437,5 Mw en 2021 au lieu de 94,4 Mw en 2008, répartie en 41 Mw d'énergie hydroélectrique et 396,5 Mw d'énergie éolienne pour laquelle la région dispose d'un potentiel important. Ainsi, la part des énergies renouvelables dans la capacité électrique régionale a augmenté à

Les ODD : Etat des lieux et évolutions récentes dans la RTTA

44% en 2021 et la production électrique renouvelable représente 43% de la production électrique régionale en 2020 au lieu de 26% en 2016.

Par ailleurs, plusieurs actions ont été déployées au sein de la région pour renforcer l'efficacité énergétique, dont l'intégration de la province de Chefchaouen à la phase pilote de la stratégie Jihatinou, ou l'organisation de sessions de formation sur l'intégration des normes et des critères de l'efficacité énergétique dans le bâtiment qui ont profité à environ 100 architectes en 2018 et 2019. Aussi, la formation de plusieurs auto-entrepreneurs et entreprises en matière d'installation des systèmes d'énergie solaire, et l'accompagnement d'entreprises industrielles pour intégrer les mesures d'efficacité énergétique, en plus de programmes typiques menés notamment la réhabilitation de 350 mosquées. De manière générale, plusieurs établissements au niveau régional ont souscrit à l'efficacité énergétique en recourant à l'équipement de leurs installations en panneaux photovoltaïques pour produire leur propre énergie électrique. En plus, une gestion intelligente d'éclairage public a été développée en procédant au remplacement des lampes par des luminaires à basse consommation énergétique.

Dimension environnementale

Gestion durable des ressources naturelles et des déchets ménagers et assimilés

Depuis 2017, le système d'information régional de l'environnement et du développement durable de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a été mis en place permettant de suivre les indicateurs de l'état de l'environnement au niveau territorial.

⁷Les enfants âgés de 7 à 17 ans





Aussi, un réseau régional pour la collecte et le partage des données et des indicateurs environnementaux de la région a été créé par arrêté gouvernemental en 2019. Ainsi, et afin d'assurer une gestion durable des ressources naturelles, plusieurs projets et actions sont menés en matière de promotion des énergies renouvelables, de préservation de ressources hydriques, halieutiques ou forestières.

En effet, des progrès notables ont été réalisés en matière d'énergies renouvelables, la région abrite ainsi 5 parcs éoliens et 3 microcentrales hydroélectriques. Pour une utilisation rationnelle de l'eau, la région a connu la mise en service d'une station de dessalement des eaux de mer à Al Hoceïma et deux projets pilotes de mobilisation des eaux pluviales ont été réalisés. De même, une superficie de 33159 ha a été équipée par le système d'irrigation en goutte à goutte pour une gestion rationnelle des eaux d'irrigation. Aussi, la région abrite, en 2021, 9 stations d'épuration des eaux usées opérationnelles dont deux assurent le traitement pour la réutilisation des eaux usées épurées à des fins d'arrosage, ayant traité et mobilisé un volume de 1,6 Mm³ en 2021. Elle compte aussi 2 stations de prétraitement permettant de traiter les eaux usées avant leur rejet dans le littoral par le biais d'émissaires marins.

Par ailleurs, parmi les actions menées dans l'objectif d'assurer une gestion durable et performante des ressources halieutiques et leur préservation, la région a connu l'adoption des Plans d'aménagement des Pêcheries et la mise en mer des Récifs artificiels « type industriel » au niveau de Martil sur une superficie de 52 ha, en plus de la création de deux Aires Marines Protégées qui s'étendent sur une superficie globale de 440 km² au niveau de la zone maritime de la région. De même, des lois et décrets ont été adoptés visant la lutte contre la surpêche, la pêche

illicite, non déclarée et non réglementée, l'interdiction de l'utilisation du filet maillant dérivant en vue de préserver les espèces vulnérables, puis la fixation des zones de chalutage.

Pour l'espace forestier, la région renferme 21 aires protégées : 2 parcs nationaux et 19 SIBE, s'étendant sur une superficie terrestre totale de 153515 ha.

Concernant la gestion des déchets ménagers et assimilés, le taux de collecte professionnalisée des déchets en milieu urbain s'est élevé à 97% en 2019 (95% au niveau national) dépassant ainsi l'objectif de 90% visé pour l'année 2020 et le taux d'enfouissement dans les Centres d'Enfouissement et de Valorisation de la région a évolué de 3,8% en 2016 à 66% en 2021 (63% au niveau national).

Résilience face aux catastrophes naturelles

Durant les dernières décennies, la région a souffert de multiples catastrophes naturelles, notamment des épisodes de sécheresses entrecoupés d'épisodes pluvieux violents causant de fortes inondations. Celles-ci ont causé le plus de dégâts humains avec 29 décès en 2021. Les feux de forêt sont aussi néfastes pour le patrimoine forestier régional impliquant des dommages économiques importants avec 995 incendies déplorés et 10083 ha de forêts brûlés entre 2016 et 2021. En plus des activités sismiques, dont le dernier tremblement de terre d'Al Hoceïma en 2004 qui a causé des dégâts humains et matériels importants.

Ainsi, dans le but de renforcer la résilience des territoires à risques et protéger la population et les biens des conséquences des catastrophes naturelles, la stratégie nationale de gestion des risques (2020-2030) a été déclinée au niveau de la région. Parmi les instruments et outils de



prévention, l'organisation des préparatifs aux interventions en amont des événements catastrophiques notamment les inondations, la réalisation des travaux de protection des villes de la région contre les inondations, et la mise en place de 5 cartes d'aptitude à l'urbanisation en tant que mécanisme de gestion anticipative et systématique des risques. Aussi, les travaux sont en cours pour la mise en place d'un observatoire de sismologie à Al Hoceïma.

Faire face aux changements climatiques

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, engagée dans des projets et actions de lutte contre les Changements Climatiques a abrité, en 2016, la Conférence MedCop Climat des pays riverains de la Méditerranée sur les changements climatiques. Cette conférence a débouché sur la création de la Maison Méditerranéenne du Climat (MMC), dont le siège est basé à Tanger, qui a comme vocation le renforcement des capacités, le soutien au financement et l'attraction des projets en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Depuis 2021, la région est dotée d'un Plan Climat Territorial (PCT) qui représente une déclinaison territoriale du Plan National de lutte contre le Réchauffement Climatique. En matière d'atténuation ou d'adaptation, la RTTA a mis en place son Plan Régional d'Atténuation des émissions de GES estimées à 7578 GgeqCO₂ en 2016, ainsi que son Plan d'Adaptation Prioritaire. De même, plusieurs initiatives sont déjà menées par différents départements à la région en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Les ODD : Etat des lieux et évolutions récentes dans la RTTA

Vers une préservation des écosystèmes terrestres, montagneux et hydrauliques

La surface des espaces forestiers atteint 510817 ha dans la région, soit un taux de couverture régionale de 32%. Pour assurer la sécurisation foncière du domaine forestier, les principales réalisations ont concerné, jusqu'en 2021, la délimitation de 129136 ha, l'homologation de 195056 ha et l'immatriculation de 83652 ha du domaine forestier. De même, les actions de protection de cet espace ont visé le renforcement du dispositif de gardiennage et de surveillance des forêts contre toute agression externe, la mise en œuvre du système cartographique de prédiction des risques d'éclosion et de propagation du feu dans les zones à risques majeurs, la mise en œuvre du protocole de veille sur l'état sanitaire des forêts, et l'élaboration et mise en œuvre des programmes annuels de prévention et de lutte contre les incendies de forêts.

Les zones de montagne s'étendent sur une grande proportion du territoire régional et abritent des espaces forestiers et agricoles de grande importance. Un intérêt particulier leur est accordé en harmonie avec la Stratégie Nationale de développement de l'espace rural et des zones de montagne. Ainsi, les aires protégées s'étendant sur les zones montagneuses de moyennes à hautes altitudes consistent en 2 parcs nationaux et 8 SIBE continentaux, occupant une superficie d'environ 147460 ha, soit 85% de la superficie totale couverte par l'ensemble des aires protégées de la région.

La gestion des zones humides a aussi connu une nette évolution puisque le nombre de zones humides inscrites dans la liste de Ramsar est passé de 3 à 5 entre 2015 et 2021, ce qui a élevé la superficie totale des sites Ramsar de la région de 18900 ha à 20237 ha durant cette période.





Dimension de paix et de partenariat

Institutions efficaces et ouvertes

En matière d'efficacité de l'action publique, plusieurs réformes ont été adoptées et nombreux efforts déployés pour la transformation électronique des services publics et la simplification des procédures administratives. Aussi, et dans le cadre de la loi n°31.13 sur le droit des citoyens à accéder à l'information auprès de toutes les administrations et institutions publiques, l'accès à l'information se fait désormais, soit de manière proactive par tous les moyens possibles de publication, en particulier les portails nationaux et régionaux des données publiques ou les sites Web des administrations et des institutions. En application de cette loi, les institutions ou organismes concernés par le droit d'accès à l'information à l'échelle régionale ont désigné officiellement une ou des personnes en charge de recevoir les demandes d'accès à l'information et délivrer l'information demandée

Aussi, les services déconcentrés de l'État au niveau de la région contribuent à la préparation des schémas directeurs de déconcentration administrative, qui sont à différentes phases d'élaboration. A noter que le Conseil de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et la Commune Urbaine de Tétouan ont adhéré au programme local du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (OGP Local) qui stipule l'engagement de respecter les principes de la transparence, de l'intégrité et de la participation des citoyens à la gestion de la chose publique locale, et d'exploiter les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour renforcer la gouvernance.

Accès égal à la justice, protection des droits de l'Homme et lutte contre la violence

Afin de promouvoir l'état de droit et garantir à tous un égal accès à la justice, des réformes consistantes ont concerné le système juridique dans l'objectif de la modernisation de l'administration judiciaire. Au niveau de la région, le poids de la population carcérale en instance de jugement par rapport à l'ensemble des détenus est passé de 16,9% en 2016 à 24,7% en 2020 pour baisser à 21,9% en 2021.

En matière d'affaires criminelles, le nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100000 habitants est passé de 0,94 en 2018 à 1,56 en 2021. Pour ce qui est de la traite des êtres humains, 21 victimes ont été enregistrées auprès des autorités judiciaires en 2020, dont 76% de sexe féminin et 62% de mineurs.

Quant à la violence dans la région, et dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de la Déclaration de Marrakech pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, le protocole territorial de prise en charge des femmes victimes de violence a été lancé en 2021 au niveau de la région, visant le renforcement de la prise en charge des femmes victimes de violence selon une vision participative au niveau territorial. Notant, qu'en 2019, 55,5% des femmes âgées de 15 à 74 ans ont déclaré avoir été victimes de violence physique, psychologique ou sexuelle (51,3% au niveau national).

Alors qu'en matière de protection des droits des enfants et leur prévention contre la violence, la région a connu la mise en place du Dispositif Territorial Intégré de Protection de l'Enfance (DTIPE) dans la préfecture de Tanger-Assilah comme préfecture pilote. Un Comité Préfectoral de la Protection de





L'Enfance y a été créé ainsi que le centre d'accompagnement de protection de l'enfance (CAPE) qui a accueilli 302 enfants en 2021. Par ailleurs, la préfecture de Tanger-Assilah a connu, le démarrage du Service social mobile pour enfants (SAMU) en 2020 comme première unité installée au niveau national, ayant pour mission l'assistance sociale aux enfants de la rue. Le SAMU a, dans le cadre du Plan d'action pour la protection des enfants de l'exploitation dans la mendicité, interpellé 97 enfants entre juin 2021 et Avril 2022. La région abrite aussi 7 Unités de Protection de l'Enfance.

Valorisation des partenariats pour le développement

Divers accords de partenariat international ont été signés à l'échelle de la région dans plusieurs domaines prônant le développement durable. Il s'agit d'abord de la recherche scientifique et l'échange des expériences en matière des sciences de la santé, des sciences exactes, des énergies renouvelables et des sciences humaines et sociales. Mais aussi sur le plan environnemental à travers des projets de prévention des catastrophes naturelles qui visent à prévenir, réduire et gérer les catastrophes naturelles et proposer des solutions aux problématiques de la pêche.

En termes de partenariat public-privé, la loi n° 86-12, promulguée en 2015, et complétée et modifiée par la loi n°46-18 approuvée en 2020, a instauré la « Commission Nationale des Partenariats Public-Privé » et a apporté plusieurs amendements concernant les régions, notamment l'élargissement du champ d'application aux collectivités territoriales, leurs groupements et les personnes morales de droit public relevant desdites collectivités, étant donné que ces entités sont chargées de réaliser une part importante des

Les ODD : Etat des lieux et évolutions récentes dans la RTTA

investissements publics concernant plusieurs domaines tels que l'infrastructure, la santé, l'éducation, le transport urbain, l'agriculture, etc.

Enfin, en matière de partenariat Etat-Associations, les associations de la région sont appelées à contribuer efficacement au développement et à la gestion de la chose publique et remplir pleinement leurs rôles constitutionnels. Œuvrant dans différents domaines de développement durable, notamment l'environnemental, la formation et le renforcement de capacités, l'assistance sociale aux populations vulnérables, l'autonomisation des femmes, la lutte contre la violence, etc., le tissu associatif de la région joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des ODD.

Pour en savoir plus (concepts et définitions) :

https://www.hcp.ma/Concepts-et-definitions_gi4113.html

Pour suivre les indicateurs ODD :

https://www.hcp.ma/Suivre-les-indicateurs-des-ODD_a2884.html

Pour consulter les rapports nationaux sur les ODD :

https://www.hcp.ma/Developpement-durable_r528.html

Source des données :

- Base de données statistiques de Tanger :

<http://bds-tanger.hcp.ma/>

- Points focaux de la **CoRéCoS** (Commission Régionale de Coordination Statistique)

Edition : Direction Régionale du Haut-commissariat au Plan à Tanger-Tétouan-Al Hoceïma avec l'appui technique et financier de l'UNFPA-Maroc



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

